

# Référendum communal

Publication de l'acte contesté au pilier public : mardi 17 décembre 2019

Dernier délai pour la remise des listes de signatures à la municipalité : mardi 21 janvier 2020

Les électeurs soussignés demandent, en vertu de l'art 147 de la Constitution vaudoise et des articles 107 et suivants de la LEDP, que la question suivante soit soumise au corps électoral :

**« Acceptez-vous le plan partiel d'affectation Parc des Sports, sis sur la Commune de Morges, adopté par le Conseil communal le 21 juin 2017 et le 5 juin 2019 et approuvé le 28 novembre par le Département du territoire et de l'environnement, Service du développement territorial suite à sa parution dans la Feuille des Avis Officiels du 3 décembre 2019 ? »**

Pour que votre signature soit valable, l'ensemble des conditions suivantes doit être rempli :

Votre domicile politique est **Morges** et vous êtes inscrit au rôle des électeurs en matière communale (LEDP, art. 5, al. 2).

Si vous êtes étranger-ère, vous devez habiter en Suisse depuis plus de 10 ans et dans le canton de Vaud depuis plus de 3 ans.

Celui qui falsifie le résultat de la récolte de signatures est punissable selon l'art. 282 du Code pénal suisse.

Les indications mentionnées ci-dessous doivent être manuscrites et apposées par le signataire lui-même.

La loi interdit l'adjonction d'annexes; les signatures supplémentaires doivent être apposées sur une autre liste.

Nom à la main, lisiblement	Prénom	Date de naissance Complète J-M-A	Adresse précise Rue et no	Signature Indispensable	Contrôle Laisser en blanc
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					

La **municipalité** atteste que les citoyens ci-dessus sont inscrits au rôle des électeurs à la date du ..... (jour du contrôle par le greffe) et que le nombre des signatures valables est de .....

Au nom de la **municipalité**  
(sceau et signature)



**Comité référendaire à Chemin de Bel Horizon 4, 1110 Morges**

Dominique Degaudenzi, Sébastien Boillat, Stéphanie Tischhauser, Aristide Garnier, Jean-Pierre Morisetti, Steven Kubler et Alain Bourgeois

Merci de **retourner** cette liste, même incomplète, au plus tard le samedi 18 janvier 2020 au **Comité référendaire, M. Dominique Degaudenzi, Chemin de Bel-Horizon 4, 1100 Morges.**